



Signataire : Cédric Jeanneret

Date de dépôt : 3 septembre 2026

Question écrite

Place de la Genève internationale et renforcement du multilatéralisme

La Genève internationale traverse une période de transformation profonde et notre canton a engagé des efforts importants pour soutenir son adaptation face aux pressions financières, géopolitiques et institutionnelles subies.

...et si l'adaptation de la Genève internationale, au-delà d'une réponse à une crise de moyens, de coûts ou d'organisation, permettait de renouveler la notion même de multilatéralisme ?

Beaucoup des grands défis actuels (changement climatique, migrations, inégalités, conflits, gouvernance numérique, recul démocratique et des droits humains) requièrent des formes de gouvernance plus larges, plus participatives, peut-être plus légitimes.

Genève accueille de nombreux acteurs non étatiques, une société civile active et plusieurs espaces de dialogue. Elle dispose également d'une tradition reconnue de médiation, de diplomatie discrète et de convocation de discussions difficiles.

Cette capacité pourrait-elle être mobilisée de manière plus stratégique, en passant de la présence à l'influence, de la consultation à la co-construction, du dialogue ponctuel à des stratégies capables de renforcer la légitimité et l'impact de la gouvernance internationale ?

Genève pourrait-elle non seulement rester un lieu où les Etats et les institutions négocient, mais aussi devenir un hub permettant d'anticiper et de développer de futures formes de participation ?

Si l'organisation des relations internationales et du système onusien dépasse les prérogatives de notre canton, n'est-il pas légitime de penser que

notre démocratie genevoise et son attachement aux droits humains sont à même d'enrichir les interactions entre Etats au niveau international ?

Dans cet esprit et afin de contribuer à la recherche de solutions permettant de renforcer le rôle de la Genève internationale et du multilatéralisme, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes et le remercie par avance de ses réponses :

1. *Quelles plateformes et institutions permettent d'ores et déjà à Genève de jouer un rôle pilote dans le développement de nouveaux formats de participation impliquant des acteurs élargis de la gouvernance mondiale : société civile, instituts de recherche, villes, minorités, jeunes générations, etc. ?*
2. *La Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI) a été créée il y a un an afin de renforcer Genève comme pôle de coopération internationale de premier plan et accompagner les organisations internationales et non gouvernementales dans leur adaptation à un contexte nouveau. Dotée de 50 millions de francs, apportés par le canton et la Fondation Hans Wilsdorf, cette fondation a pour objectif, selon la conseillère d'Etat en charge, Nathalie Fontanet, « de soutenir un secteur crucial pour Genève en l'aidant à se réorganiser, à définir de nouveaux modèles de coopération, tout en renforçant son universalité ». Sur la centaine de projets déposés durant la première année d'existence de la CAGI¹, combien participent au développement d'un multilatéralisme crédible et légitime, à même de répondre aux réalités contemporaines ?*
3. *La CAGI semblant victime de son succès – une quarantaine de millions sur les 52 de la mise de départ d'ores et déjà engagés –, le Conseil d'Etat compte-t-il compléter sa dotation afin de lui permettre de continuer sa mission dans les délais qui lui sont impartis ?*
4. *A l'instar de programmes comme « Road to Geneva » en amont du sommet de l'IA qui aura lieu à Genève en juillet 2027, est-il prévu d'établir un agenda comprenant des processus de co-création permettant de bâtir de nouvelles postures et scénarios de développement pour la Genève internationale ?*

¹ Une cinquantaine de projets ont été traités, 23 ont été acceptés et 31 refusés selon Martine Bruschwig Graf citée dans la Tribune de Genève du 30 juillet 2026 : <https://www.tdg.ch/fagi-un-an-et-40-millions-investis-dans-la-geneve-internationale-750550457546>

5. *En matière de numérique, quelles évolutions attendre des nouveaux outils et nouvelles formes de dialogue ? La mise en synergies avec des savoir-faire locaux en matière d'informatique souveraine est-elle à l'ordre du jour ?*